

LE SERMON COMME SOURCE DE LANGUE ORALE: TYPOLOGIE, MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

CINTHIA MELI¹

ABSTRACT. *Sermon as a source on oral language: typology, methodology and hypotheses.* Although they are available in large numbers both in public and private institutions, printed and manuscript sermons of Early Modern Europe are not yet considered as a worthy source for the diachronic study of oral language. In this article, we propose first a typology of sermons in terms of their relation to the oral discourse they were produced for, based on the study of manuscript and printed texts kept at the Bibliothèque de Genève. Secondly, we define a hierarchic series of criteria to select a corpus of texts suitable for a diachronic study on oral language. Thirdly, we formulate three hypotheses to be explored on a latter study of such a corpus.

Keywords: *preaching, manuscript sermons, printed sermons, orality, oral writing, represented orality.*

REZUMAT. *Omilia ca sursă pentru limbajul oral: tipologie, metodologie și ipoteze.* Deși disponibile în număr considerabil în instituții publice și private, omiliile tipărite sau în manuscris din perioada modernă europeană încă nu sunt considerate o sursă demnă pentru studiul diacronic al limbajului oral. În acest articol, propunem o primă tipologie a omiliilor din punctul de vedere al discursului oral pentru care au fost concepute, pornind de la studierea manuscriselor și a tipăriturilor păstrate la Biblioteca din Geneva. În al doilea rând, definim o serie de criterii ierarhice pentru selectarea corpusului de texte potrivite studierii diacronice a discursului oral. În al treia rând, formulăm trei ipoteze ce vor fi explorate într-un studiu ulterior al corpusului.

Cuvinte cheie: *omilie, omilii manuscrise, omilii tipărite, oralitate, scriere oralizantă, oralitate reprezentată.*

¹ **Cinthia MELI** est docteure ès Lettres de l'Université de Genève, où elle exerce depuis 2008 les fonctions de chargée d'enseignement. Elle est également collaboratrice scientifique à l'Université de Neuchâtel, où elle œuvre à la transcription et au balisage de sermons protestants, dans le cadre d'un projet relevant de la linguistique de corpus (SERMO). E-mail: cinthia.meli@unine.ch.

Victime pendant longtemps des préjugés des chercheurs, le français parlé n'a commencé à être étudié de façon systématique et objective qu'à partir des années 1980, dans une perspective uniquement synchronique (voir par exemple Blanche-Benveniste et Jeanjean 1987, Koch et Oesterreicher 1990, Blanche-Benveniste 1997). Son étude diachronique se heurtait en effet à un obstacle apparemment infranchissable, celui de l'absence de sources audio antérieures à l'apparition des premiers appareils d'enregistrement. Or il est apparu récemment que le sermon écrit pourrait être susceptible de constituer une source d'accès au moins indirecte au français parlé, notamment pour la période préclassique et classique, qui seule m'intéressera ici.

C'est cette hypothèse – parmi d'autres – qui est en effet à l'origine du projet SERMO, lancé en 2014 par Carine Skupien-Dekens à l'Université de Neuchâtel, à la faveur d'un financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique². SERMO a pour objectif la constitution d'un corpus de sermons en français, publiés par des pasteurs réformés entre 1550 et 1750 en Suisse, en France et dans les pays du Refuge. À ce jour, 53 sermons ont été transcrits (représentant 504'113 tokens), balisés selon le code XML/TEI et traités avec l'aide des outils développés par les universités de Lorraine (LGERM), ainsi que de Cologne et de Lyon (PRESTO); ce n'est toutefois là qu'un début, puisque le projet vise à terme la transcription et l'annotation de plusieurs centaines de sermons. En dépit de ma formation initiale en littérature, j'ai été engagée comme collaboratrice scientifique sur le projet SERMO, en tant que spécialiste de la prédication du XVII^e siècle: j'ai en effet consacré ma thèse de doctorat à Bossuet, un prédicateur catholique dont l'œuvre oratoire a été intégrée à la littérature française dans le courant du XVIII^e siècle. Dans ce travail (Meli 2014), j'ai été amenée à m'intéresser, avec les approches et les outils qui sont les miens – théorie littéraire, philologie, critique génétique et bibliographie matérielle, entre autres –, aux manuscrits des sermons de Bossuet, et aux rapports que ces écrits entretiennent d'une part à l'événement oral de la prédication et d'autre part au texte imprimé. J'ai pu en outre prolonger et partager mes hypothèses de recherche avec des spécialistes de la prédication médiévale et pré-moderne, en organisant en 2014 un colloque sur les sermons écrits et sur leurs rapports avec la prédication orale (Aubert, Heneveld et Meli, 2018).

Sur la base de ces réflexions, et du travail réalisé jusqu'ici dans le cadre du projet SERMO, je peux affirmer que le sermon écrit constitue bien une source pour l'étude diachronique de la langue orale – et une source largement sous-exploitée pour ce qui est de la linguistique de corpus: à ce jour, la base Frantext ne comporte que 56 sermons, dont 29 appartiennent de fait au corpus SERMO³; or, selon toute vraisemblance, il existe dans les bibliothèques et les fonds d'archives

² Projet n°160030 « SERMO I: méthode d'annotation et d'exploitation de corpus paralittéraires pour l'analyse en linguistique diachronique ».

³ http://www.frantext.fr/scripts/regular/7fmr.exe?TEX_CORPUS;001=7;;ISIS=isis_bbgftx.txt;OUVRI_R_MENU=2;ONGLET=frantext_accueil;001=7;002=-1;s=3191994120, consulté le 9 février 2017.

européens des dizaines de milliers de sermons en français, qu'ils soient manuscrits ou imprimés, des sermons qui pourraient être constitués en corpus d'enquête d'envergure sur l'oralité des langues vernaculaires. Encore faudrait-il pour ce faire s'entourer de certaines précautions, tant sur le plan méthodologique que théorique: ce sera là l'objet de ma réflexion. Le présent article poursuit en effet un triple objectif. Dans un premier temps, il s'agira de proposer une typologie des sermons écrits en fonction du rapport qu'ils entretiennent avec le prêche, c'est-à-dire l'événement discursif oral qui en a motivé la rédaction: la réflexion, fondée sur l'étude des caractéristiques de composition des manuscrits et des imprimés, ainsi que sur celle des péritextes et des épitextes contemporains de la production de ces écrits, a pour enjeu de distinguer différents cas de figure et, partant, différents rapports – du plus proche au plus éloigné – du sermon écrit au discours oral. Dans un second temps, il s'agira de proposer une méthodologie d'établissement d'un corpus de sermons susceptible de se prêter au mieux à une étude de la langue orale, en tenant compte des particularités mises au jour par la typologie établie. Enfin, en conclusion, je formulerai une série d'hypothèses sur le statut – réel ou représenté – des marques d'oralité dans les sermons transcrits jusqu'à présent. Si la majorité des exemples que je produirai en illustration à mon propos seront tirés du champ protestant, il m'arrivera également, à titre de comparaison, de mentionner des exemples tirés du champ catholique. En bref, il s'agit ici de tirer un bilan intermédiaire de réflexions et d'analyses en cours, pour en faire bénéficier les chercheurs qui voudraient à leur tour exploiter le genre du sermon dans l'étude de la langue orale dans une autre langue que le français.

1. Typologie

Bien qu'il n'existe pas à ce jour de bibliographie exhaustive des sermons imprimés en Europe sous l'Ancien Régime, toutes langues et confessions confondues (ce que regrettent aussi bien Morrissey 1999: 10 que Goeurly 2015: 124), on peut estimer, en recoupant diverses sources, que plus de 850 volumes proposant un ou plusieurs sermons en français ont été publiés par des pasteurs protestants entre 1550 et 1750 en Suisse, en France, et dans les pays du Refuge. La répartition dans l'espace et dans le temps de cette production imprimée dépend de facteurs politiques, religieux et sociaux qui rendent d'autant plus intéressante l'étude de ces textes: elle permet d'espérer la mise au jour de corrélations entre les pratiques discursives d'une communauté donnée et les événements politiques et les mouvements migratoires qui l'affectent (voir Cabanel 2002: 293-304 et 609-864). Pour ce qui est des manuscrits, le nombre est encore plus élevé: à titre d'exemple, on notera qu'une thèse récente consacrée à Paul Ferry, qui fut pasteur à Metz de 1612 à 1669, indique que celui-ci aurait laissé à sa mort 2'330 manuscrits de sermons, dont 1'040 sont parvenus jusqu'à nous (Léonard 2015: 77). Si le cas de Ferry reste sans doute exceptionnel par

l'ampleur, et encore plus par l'état de conservation de sa production sermonnaire, on peut penser à bon droit que les fonds d'archives européens, qu'ils soient publics ou privés, recèlent de très nombreux manuscrits. Pour ma part, j'ai dénombré à Genève pour la période déterminée par le projet SERMO environ 250 sermons manuscrits conservés dans les archives de la Compagnie des Pasteurs, des sermons qui sont dus à une quinzaine de prédicateurs, et quelques 350 sermons écrits par le seul Louis Tronchin, qui exerça la charge de pasteur à Lyon puis à Genève de 1654 à 1705. La question qui se pose, dès lors, est de savoir selon quels critères sélectionner les sermons, qu'ils soient imprimés ou manuscrits, pour constituer un corpus qui se prête au mieux à l'étude diachronique de la langue parlée.

Pour ce faire, il n'est pas inutile de donner quelques indications, tout d'abord, sur les conditions idéologiques et pratiques qui président à la production de ces écrits. En raison de l'importance qu'elle accorde à la lecture des Écritures saintes, la Réforme place la prédication au cœur de ses pratiques liturgiques, et en fait avec l'enseignement théologique et l'administration des sacrements l'activité principale du pasteur. À titre d'exemple, entre 1549 et 1564, année de sa mort, Jean Calvin prêche en moyenne trois ou quatre fois par semaine à Genève, pendant environ une heure (Parker 1992: 62); il ne rédige pas ses sermons, qui consistent pour l'essentiel en l'exégèse d'un verset (explication) et en une exhortation morale adressée à ses auditeurs (application). Le verset commenté est tiré d'un livre de l'Ancien ou du Nouveau Testament dont Calvin poursuit le commentaire de sermon en sermon (on parle de sermons en *lectio continua*). Mais la pratique prédicative évolue, d'abord en fonction du temps: la durée du sermon, mesurée grâce à un sablier, est ramenée à Genève à trois-quarts d'heure en 1580, puis à une demi-heure en 1688 (Engammare 2004: 66-77). Comme l'attestent en outre les manuscrits autographes de Tronchin, produits à partir de 1654, le pasteur ne prêche plus en *lectio continua*, mais par *loci communes*, et il écrit désormais tout ou partie de ses sermons pour s'y préparer. À la toute fin du XVII^e siècle, Jean-Alphonse Turretini, né quarante ans après Tronchin, rédige quant à lui soigneusement ses sermons; toutefois, à l'instar de ses deux prédécesseurs, il n'en fait imprimer qu'un nombre très restreint, liés à des circonstances extraordinaires (sermons de jubilé). Si Genève a activement œuvré à la diffusion du modèle calvinien en matière de théologie et de liturgie, en cherchant à imposer son magistère grâce à l'Académie et à la Compagnie des pasteurs (Maag 2005), les pratiques en matière de prédication ont sans doute évolué ensuite, en France et dans les pays du Refuge, à la faveur cette fois de la distance et du temps. Je me concentrerai ici sur la question du recours à l'écriture dans la préparation du prêche, d'une part parce qu'elle a été récemment bien étudiée pour Calvin et pour les pasteurs français du XVII^e siècle (Millet à paraître, Goeury à paraître), et de l'autre parce qu'elle a un impact direct sur le mode de constitution d'un corpus de sermons dévolu à l'étude de la langue parlée.

Trois sources nous renseignent principalement sur les pratiques scripturaires des pasteurs en matière de prédication. Il y a d'abord les manuscrits des sermons eux-mêmes, lorsqu'ils ont été conservés. Malheureusement, pour le monde protestant, de tels dossiers manuscrits n'ont encore jamais été étudiés de façon systématique, avec les outils de la philologie ou de la critique génétique⁴: je me contenterai donc de faire quelques remarques à ce sujet, en fonction des manuscrits que j'ai pu observer à Genève. Un second ensemble de sources est constitué par les paratextes des sermons imprimés, qu'ils soient le fait du prédicateur, de son éditeur ou de son libraire (ce sont les sources sur lesquelles se sont penchés Millet et Goeury). Ce sont des sources intéressantes, mais qu'il faut manipuler avec précaution: comme leurs homologues catholiques, les prédicateurs protestants n'avouent en effet qu'à demi-mot leur recours à l'écriture, qui est toujours assujéti à la parole en chaire, en vertu du principe paulinien *littera enim occidit, spiritus autem vivificat* – « car la lettre tue, mais l'esprit vivifie » (2 Cor. 3: 6). Un dernier ensemble de sources consiste enfin en la littérature homilétique en latin ou en français (traités ou manuels de prédication). En comparaison avec le monde catholique, elle se limite à un nombre restreint d'ouvrages, qui posent les problèmes intrinsèques à toute littérature prescriptive: je n'ai pas pu jusqu'à présent les inclure dans ma réflexion et il n'en sera donc pas question ici.

Si dans le monde protestant, le sermon écrit (qu'il soit manuscrit ou imprimé) entretient toujours un rapport avec le discours oral (il n'y a pas sur le modèle du théâtre de « prédication dans un fauteuil »), ce rapport peut prendre différentes formes, qui se déploient dans un *continuum* entre oral et écrit mis en évidence par les études synchroniques (Koch et Oesterreicher 2001: 586). On distingue principalement trois cas de figure:

1. Le sermon écrit peut provenir de la saisie par un tachygraphe du discours oral du prédicateur (*écrit après avoir été dit*): sans en être une réplique exacte (car le tachygraphe est susceptible d'intervenir sur le texte, lors de la saisie et encore plus lors de la mise au net de la sténographie), l'écrit entretient un lien étroit avec la parole du prédicateur, et on peut le considérer dans ce cas comme une forme d'« oral scripturalisé » (Adam 2005: 140). Mais, qu'il soit resté à l'état de manuscrit ou qu'il ait été imprimé (ce qui peut entraîner des modifications supplémentaires par l'éditeur ou l'imprimeur), ce type d'écrit demeure extrêmement rare: pour le XVI^e siècle, seuls les sermons de Calvin et quatre sermons de Viret nous ont été conservés par cette voie (Gilmont 1995, Meylan 1961), par l'entremise du tachygraphe Denis Ragueneau. Le travail de Ragueneau

⁴ Ce n'est pas le cas pour le monde catholique: voir par exemple Lebarq 1888 et Régent-Susini 2009 pour les manuscrits de Bossuet, Griselle 1900 pour ceux de Bourdaloue et Delplanque 1907 pour ceux de François de Sales.

nous est connu grâce au témoignage de Conrad Badius, l'imprimeur genevois qui s'est principalement chargé d'éditer les sermons de Calvin, sans que ce dernier n'intervienne jamais dans le processus. Badius rend par exemple hommage à Ragueneau dans une épître dédicatoire placée en tête d'une édition de 1561 des sermons de Calvin; il invite les lecteurs à être reconnaissants

a feu maistre Denis Ragueneau, qui [...] a si heureusement recueillis [les sermons de Calvin] à l'heure mesme qu'on les preschoit. Duquel personnage ie fay yci volontiers mention, parce qu'il n'avoit point son pareil en diligence d'escrire par nombres & chiffres, sans oublier un mot de ce qui se prononçoit. & ie ne scay s'il se trouvera desormais homme qui le seconde tant en fidelite qu'en dexterite. (Calvin 1561: n. p.)

La citation appelle deux commentaires: d'une part, si Ragueneau écrit « par nombres et par chiffres » les sermons de Calvin, nous ne disposons jamais de cette première transcription, qui fait l'objet d'une mise au net, également disparue; d'autre part, si Badius insiste sur la « diligence » de Ragueneau à exécuter sa tâche, c'est bien parce qu'elle contribue à fonder l'autorité théologique des sermons publiés (il importe qu'ils soient fidèles au mot près au discours de Calvin) – une préoccupation qui est plutôt de bon augure quand à la fidélité de la transcription eu égard au sermon prononcé.

Pour les XVII^e et XVIII^e siècles, les exemples sont moins connus: j'ai toutefois repéré dans les archives genevoises deux sermons de Jean-Alphonse Turretini pris à l'audition et soigneusement mis au propre: le premier est daté de 1699 (figure 1), alors que le second ne porte pas de date (figure 2) Le second cas est en particulier intéressant, car il a été noté par deux personnes, qui se sont vraisemblablement relayées au pied de la chaire pour transcrire sur le vif le sermon prononcé: on passe de la première à la seconde écriture en cours de texte (figure 3). Sous la même cote, on trouve également des « analyses de sermons » de Turretini: l'expression figure d'une part sur des textes entièrement rédigés, notés à partir d'un sermon prononcé au temple par Turretini, qui se distinguent des précédents par leur moindre longueur (ils sont deux fois plus courts) et par leur probable incomplétude (le scripteur n'a pas noté l'intégralité du sermon, comme le laisse penser la longueur inégale de chaque point) (voir à titre d'exemple la figure 4). Le titre « analyse de sermon » figure d'autre part sur des canevas de sermons, notés à l'aide d'abréviations usuelles, comportant des indications relatives aux éléments qui composent le sermon (exorde, connexion, division, 1^{er} point, etc) (figure 5.), et parfois même des commentaires relatifs aux principes de cette composition (figure 6). Ils résultent probablement d'un cours d'homilétique, donné soit à l'Académie de Genève, soit dans le cadre de la Congrégation, une institution qui réunissait une fois par semaine les membres de la compagnie des pasteurs.

2. Le sermon écrit peut avoir été rédigé par le prédicateur *avant* la prédication, pour se préparer à prêcher (*écrit pour être dit*), être resté à l'état manuscrit, éventuellement mis au propre par le prédicateur ou par un copiste, et avoir été archivé en vue d'une prédication ultérieure, ce qu'illustre par exemple un manuscrit de Tronchin (figure 7), qui comporte à la fin l'indication de plusieurs lieux et dates de prononciation, qui courent pour les secondes – le fait est remarquable – sur un demi-siècle (figure 8). On notera que ces écrits ne sont pas forcément entièrement rédigés: à l'instar des sermons de Ferry, une part importante des manuscrits de Tronchin sont partiellement rédigés ou laissés à l'état de notes (figures 9 et 10)); ils constituent alors le canevas d'un sermon en partie improvisé en chaire, ce qu'atteste dans le cas présent la date indiquée à la fin du manuscrit. Ce type de manuscrit, qui repose sur une méthode rhétorique de composition du sermon, paraît spécifique au XVII^e siècle (elle est commune à Tronchin et Ferry, mais également à Bossuet, dans le champ catholique): à partir de 1700, les sermons manuscrits conservés à Genève sont toujours rédigés, et s'alignent pour certains sur les normes de présentation typographiques des textes imprimés, ce qu'illustrent par exemple les manuscrits autographes de Turretini (figure 11). On a affaire dans ce cas à ce que Jean-Michel Adam appelle de l'« oral stylisé » (Adam 2005: 140) et ce que Carine Skupien Dekens désigne à mon sens plus proprement par l'expression « écrit oralisé » (Skupien Dekens, 2018).

3. Le sermon écrit peut enfin avoir été écrit ou réécrit par le prédicateur *après* la prédication, en préparation à son impression (*écrit pour être lu*), puis détruit une fois celle-ci parachevée, comme c'est toujours le cas sous l'Ancien Régime. Deux cas de figure existent alors:

- a. Soit les lieu et/ ou date des sermons publiés sont indiqués dans le titre de l'ouvrage (figure 12) ou des sermons (figure 13): il s'agit alors souvent – mais pas toujours – d'une prédication extraordinaire, motivée par un événement spécifique (typiquement un jubilé ou un jeûne). On notera qu'il s'agit là d'une spécificité protestante, qui ne trouve pas d'équivalent dans le champ catholique, qui ne connaît que des éditions en recueil.
- b. Soit les lieu et date des sermons ne sont pas indiqués: c'est généralement le cas pour des sermons appelés à servir de modèles de prédication et d'exégèse ou même de lecture pieuse, qui sont publiés sous forme de recueils parfois plusieurs décennies après avoir été prêchés.

Dans les deux cas, il est probable que le texte est non seulement corrigé, mais enrichi pour l'impression, ce que l'auteur signale du reste parfois dans le péritexte de son ouvrage. Benedict Turretini indique ainsi dans l'avis aux lecteurs d'un recueil de sermons parus en 1630 que

estant prié de donner [...] quelques unes de ces predications, i'en faisois voirement difficulté, tant parce que ne m'estant proposé de les publier, ie n'en avois, en les faisant, gardé que des abregés [le terme désigne probablement des canevas de sermons, semblables à ceux produits par Tronchin]: & les rescrire tout du long, c'estoit chose importune à qui est divertie par beaucoup d'occupations [...]. (Turretini 1630: n. p.)

Ne regardant toutefois qu'au profit de ses lecteurs, Turretini se serait finalement décidé à réécrire ses sermons sur la base des abrégés qu'il avait en sa possession, en donnant à certains d'entre eux une longueur qui excède la durée tolérée en chaire:

Les derniers Sermons [publiés dans ce volume] se sont amplifiés en escrivant, à cause de la grandeur du sujet: & parce que la plume ne regarde pas au poudrier [c'est-à-dire au sablier qui limite la durée du sermon en chaire]. (Turretini 1630: n. p.)

De fait, les sermons déjà transcrits du corpus SERMO nous permettent de prendre la mesure de ce travail d'amplification: si l'on part du principe qu'un prédicateur prononce en moyenne 120 mots à la minute (selon les propositions d'Engammare 2004), on peut assez facilement calculer la durée potentielle d'un sermon donné à partir du nombre de mots qui le composent. Or on constate à partir des résultats obtenus (graphique 1) que pour un tiers des sermons, la durée prévisible de prononciation excède une heure (c'est le cas d'ailleurs du sermon de Bernard Turretini, dont la durée est estimée à deux heures, alors qu'à Genève, en 1630, elle est limitée à 45 minutes): dans ces cas, nous sommes certains que le texte a été considérablement amplifié eu égard au discours prononcé en chaire. Quant aux autres textes, ils reproduisent sans doute assez fidèlement sinon le discours, du moins le manuscrit rédigé par le prédicateur pour s'y préparer – sur ce point, ils ne diffèrent pas des sermons manuscrits entièrement rédigés de Tronchin et de Turretini.

Quel bilan méthodologique et théorique peut-on tirer de cette typologie, eu égard au rapport que ces écrits entretiennent avec le sermon prononcé en chaire?

2. Méthodologie

Sur le plan méthodologique, on notera que, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le sermon manuscrit n'est pas forcément plus proche du sermon prononcé que le sermon imprimé: les sermons de Calvin imprimés à Genève sur la base des tachygraphies de Denis Ragueneau sont plus proches du sermon prononcé en chaire que les manuscrits autographes de Tronchin lorsqu'ils sont laissés à l'état de canevas. De même, les sermons imprimés, lorsque

leur durée potentielle n'excède pas une heure, entretiennent avec le sermon oral un rapport identique à celui des sermons laissés à l'état manuscrit.

Pourquoi insister sur ce point? Parce que les sermons manuscrits, au contraire des imprimés, posent plusieurs problèmes: problème d'accessibilité (les manuscrits de sermons sont éparpillés en Europe dans de nombreux fonds d'archives, parfois difficiles à identifier), problème de déchiffrement (on s'en rend immédiatement compte avec les manuscrits Tronchin), problème enfin de répartition chronologique (à titre d'exemple, le fonds genevois est constitué pour moitié des manuscrits Tronchin, qui datent de la seconde moitié du XVII^e siècle, l'autre moitié étant constituée presque exclusivement de sermons du XVIII^e siècle). Pour toutes ces raisons, nous avons décidé dans le projet SERMO de nous en tenir aux sermons imprimés, qui présentent le triple avantage d'être disponibles (une grande partie d'entre eux ont été numérisés), lisibles et répartis sur l'ensemble de la période prise en compte.

Afin d'optimiser le corpus, c'est-à-dire de le répartir de façon régulière dans le temps et l'espace, nous avons en outre adopté les critères suivants pour sélectionner les textes:

1. Date de performance du sermon (quand elle est indiquée dans le titre ou dans le périphrase); par défaut, date de publication du sermon. Pour réduire au maximum les écarts entre date de performance et date de publication du sermon, priorité est donnée aux sermons publiés en cours de carrière (*vs* en fin de carrière) par le prédicateur.
2. Lieu de performance du sermon (quand il est indiqué dans le titre ou dans le périphrase); par défaut, lieu d'exercice, de naissance ou de formation du prédicateur (par ordre de priorité, quand ils sont indiqués dans le périphrase ou connus par sa biographie), puis lieu de publication du sermon (quand on ne dispose d'aucune information sur le prédicateur ou quand le texte est anonyme).

SERMO n'étant pas destiné uniquement à l'étude de la langue orale, nous n'avons pas appliqué un troisième critère qui pourrait s'imposer dans la constitution d'un corpus qui le serait: la longueur des sermons (en nombre de mots), facilement estimable à partir d'un comptage du nombre de mots sur une page standard puis du nombre de pages. Mais conserver les sermons qui ont fait l'objet d'une réécriture à l'occasion de leur publication imprimée n'est peut-être pas sans intérêt dans la perspective de l'étude de la langue orale. C'est le dernier point que je voudrais aborder.

3. Hypothèses

Sur le plan théorique, on peut admettre que les sermons qui relèvent d'un oral scripturalisé (*écrits après avoir été dits*) sont plus proches du sermon en chaire

que les sermons qui relèvent d'un écrit oralisé (*écrits pour être dits/ écrits pour être lus*). Mais on admettra également que le degré de fidélité du sermon écrit au sermon oral varie grandement en fonction de la technique du transcripteur et de son intention: si Denis Ragueneau parvient « par nombre et chiffres » à transcrire sans doute très fidèlement les sermons de Calvin dans la perspective de la diffusion à une échelle européenne d'un modèle de prédication, les auditeurs de Turretin prennent en note ses sermons à titre privé, sans doute pour se former eux-mêmes à la prédication: ils sont dès lors susceptibles de faire des choix, et de renoncer à certains éléments du sermon qui ne sont pas déterminants pour eux. En outre, comme je l'ai précisé, les cas de sermons pris à l'audition sont rares, ou plutôt difficiles à identifier avec certitude: que faire de tous les sermons conservés à Genève dans les manuscrits de la Compagnie des pasteurs? S'agit-il de sermons pris à l'audition, ou plus simplement de copies de sermons manuscrits réalisés par un apprenti pasteur dans le cadre de sa formation?

De fait, la majorité des sermons qui sont en notre possession, qu'ils soient manuscrits ou imprimés, relèvent d'un « écrit oralisé » (C. Skupien-Dekens, 2018), c'est-à-dire d'un écrit rédigé d'abord dans la perspective de sa performance orale puis, éventuellement, de sa publication imprimée. Mais la distinction entre sermons écrits pour être dits et sermons écrits pour être lus ne suffit pas à épuiser les fonctions assumées par ces textes. Pour ce qui est des sermons *écrits pour être dits*, on distinguera au moins deux cas de figure supplémentaire: d'une part les sermons écrits par le prédicateur pour se préparer à la prédication et exercer les compétences discursives qu'il mobilise ensuite en chaire pour improviser partiellement son sermon (c'est ce qui explique qu'à l'instar des sermons de Tronchin, ils ne soient pas tous entièrement rédigés); d'autre part les sermons écrits par le prédicateur pour être mémorisés puis récités en chaire (c'est ce qui explique le soin qu'apporte Turretini à leur rédaction, mais on ne sait pas alors s'il a la capacité et même l'intention de les reproduire mot à mot, comme un acteur). Pour ce qui est des sermons *écrits pour être lus*, on distinguera cette fois entre les sermons destinés à servir de modèles à d'autres prédicateurs, et les sermons destinés à être lus pour leur valeur théologique ou politique. Or ces fonctions sont susceptibles d'avoir un impact sur les caractéristiques linguistiques des sermons, et sur la relation qu'ils entretiennent avec la langue orale: on peut supposer que l'auteur d'un sermon imprimé pour ses enjeux théologiques ou politiques ne cherchera pas à « faire vrai » en l'affublant après coup de marques conventionnelles d'oralité (apostrophes aux auditeurs, questions, exclamations, interruptions, références au temps qui presse, etc.). C'est une dimension dont il faudra tenir compte dans l'analyse et l'interprétation du corpus SERMO, lorsque celui-ci aura été constitué.

Dans tous les cas – ce sera là ma première hypothèse de recherche –, il me semble que nous aurons intérêt à considérer les écrits oralisés comme relevant potentiellement de ce que j'ai proposé d'appeler en conclusion au colloque de 2014 une « fiction d'oralité » (Meli, 2018), et ce que les linguistes diachroniques ayant travaillé sur la base du français médiéval (BFM) ont appelé l'« oral représenté » (voir par exemple Marchello-Nizia, 2012), c'est-à-dire à un état de langue qui est à la fois déterminé par ses circonstances d'énonciation et par un code associé à ces circonstances. Et à tout prendre – ce sera là ma seconde hypothèse –, les sermons les plus éloignés de leur performance initiale (*écrits pour être lus*) pourraient contenir plus d'indices d'oralité que les sermons les plus proches de leur performance initiale (*écrits pour être dits* et *écrits après avoir été dits*), indices *codifiés* d'une oralité investie d'une valeur théologique ou liturgique qu'on veut associer au texte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M., *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin, 2005.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., *Approches de la langue parlée en français*, Paris/ Gap, Ophrys, 1997.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et JEANJEAN, C., *Le Français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier érudition, 1987.
- CABANEL, P., *Histoire des protestants en France XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012.
- CALVIN, J., *Sermon sur les deux épîtres de saint Paul à Timothée sur l'épître à Tite*, Genève, C. Badius, 1561.
- DELPLANQUE, A., *Saint François de Sales, humaniste et écrivain latin*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1907.
- ENGAMMARE, M., « D'une forme l'autre: commentaires et sermons de Calvin sur la Genèse », in Herman J. Selderhuis (éd.), *Calvinus praeceptor Ecclesiae*, THR n° 38, Genève, Droz, 2004, pp. 107-137.
- GOEURY, J., « La pluie et la neige. Réflexion sur les usages du sermon imprimé par les églises protestantes en France sous le régime de l'édit de Nantes », in M. Vénuat et Ch. Jérémie (dir.), *L'Éloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2015, pp. 123-136.
- GOEURY, J., « Des sermons prononcés comme ils ont été écrits, ou bien écrits comme ils ont été prononcés? », in G. Aubert, A. Heneveld, C. Meli (éd.), *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIII^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2018, pp. 131-146.

- GILMONT, J.-F., « Les sermons de Calvin: de l'oral à l'imprimé », in *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, t. 141, 1995, pp. 145-162.
- GRISELLE, E., *Bourdaloue. Histoire critique de sa prédication, d'après les notes de ses auditeurs et les témoignages contemporains*, Lille, 1900.
- KOCH, P., OESTERREICHER, W., *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, M. Niemeyer, 1990.
- KOCH, P. et OESTERREICHER, W., « Langage parlé et langage écrit », in G. HOLTUS, M. METZELIN et C. SCHMITT (éd.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Vol. 1/2: Méthodologie (Langue et société/ Langue et classification/ Collection et traitement des données), Tübingen, M. Niemeyer, 2001, pp. 548-627.
- LEONARD, J., *Être pasteur au XVII^e siècle. Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669)*, Rennes, PUR, 2015.
- MAAG, K., « Preaching Practice: Reformed Students' Sermons », in W. Janse et B. Pitkin (éd.), *The Formation of Clerical and Confessional Identities in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2006, pp. 133-146.
- MAURICE, A., *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, Genève, Cramer, Perachon et Cramer fils, 1722.
- MARCHELLO-NIZIA, C., « L' "oral représenté" en français médiéval, un accès construit à une face cachée des langues mortes », in C. Guillot et al. (éd.), *Le Changement en français. Études de linguistique diachroniques*, Berne, P. Lang, 2012, pp. 247-264.
- MELI, C., *Le Livre et la Chaire. Les pratiques d'écriture et de publications de Bossuet*, Paris, Honoré Champion, 2014.
- MELI, C., « Introduction. Pour une théorie de la littérature prédicative », in G. Aubert, A. Heneveld, C. Meli (éd.), *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIII^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2018, pp. 7-22.
- MEYLAN, H., « Introduction », in P. Viret, *Quatre sermons français sur Ésaïe 65 (mars 1559)*, Lausanne, Payot, 1961, pp. 5-12.
- MILLET, O., « Calvin prédicateur et/ou auteur? Ses sermons, leurs impressions et leur public », in G. Aubert, A. Heneveld, C. Meli (éd.), *L'Éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIII^e-XVII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2018, pp. 107-119.
- MORRISSEY, M., « Interdisciplinarity and the study of early modern sermons », in *The Historical Journal*, 42, 4, 1999, pp. 1111-1123.
- PARKER, T. H. L., *Calvin's Preaching*, Édimbourg, T&T Clark, 1992.
- REGENT-SUSINI, A., « Bossuet sermonnaire. Une étude génétique », in P. Dandrey (dir.), *Génétique matérielle, génétique virtuelle. Pour une approche généticienne des textes sans archives*, Québec, PUL, 2009, pp. 71-95.
- SKUPIEN DEKENS, C., « Un genre sous-exploité en histoire du français pré-classique et classique: le sermon », in Wendy Ayres-Bennett & Sophie Prévost (éds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris: Garnier, 2018, pp. 69-84.
- TURRETTINI, B., *Profit des châtiments ou Sept sermons sur Hébr. XII, 5-11*, Genève, P. Aubert, 1630.
- TURRETTINI, J.-A., *Sermon sur le jubilé de la Réformation établie il y a deux cents ans, dans les églises de la très-illustre et très-puissante République de Berne*, Genève, Fabri et Barrillot, 1728.

Illustrations

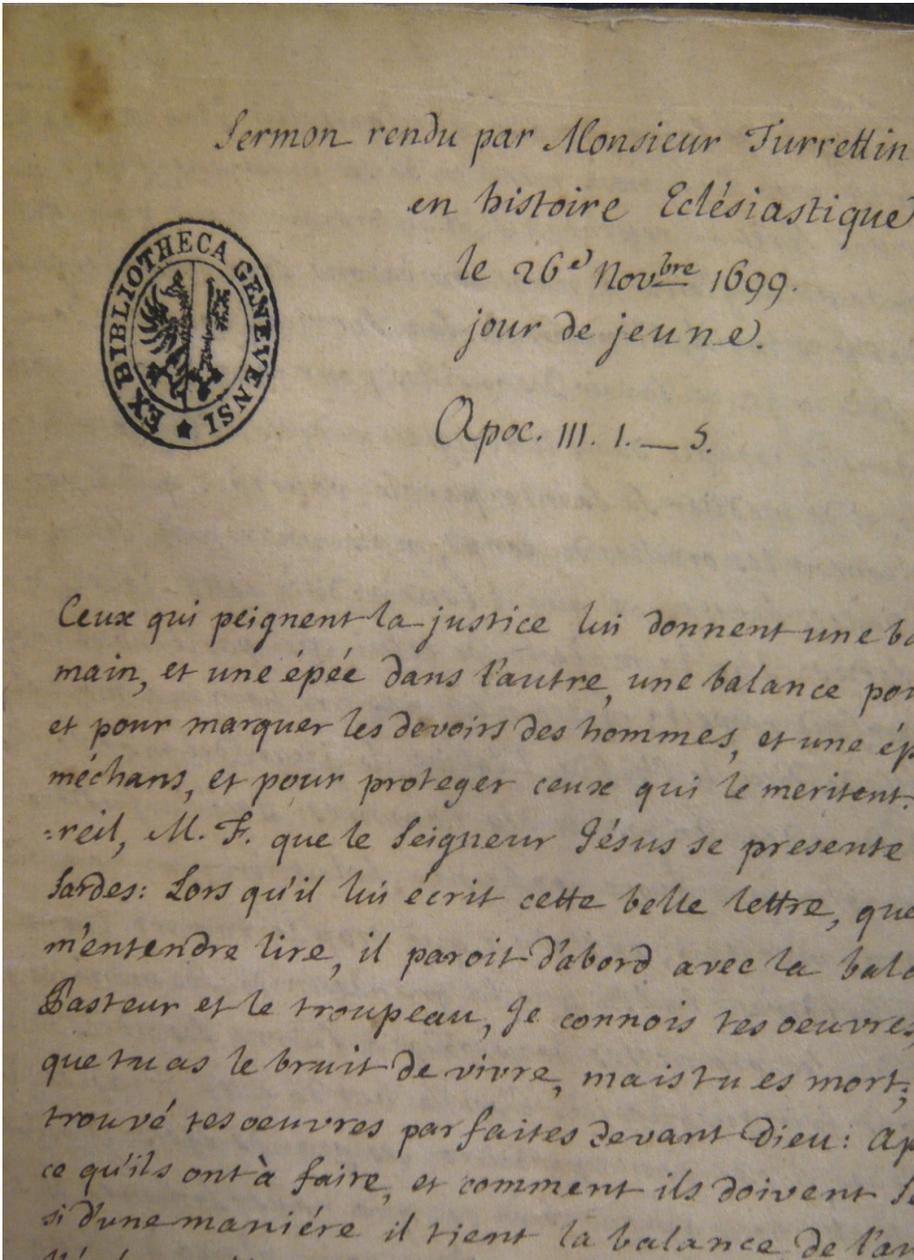


Figure 1. Ms Compagnie des Pasteurs 54, pièce 1, 30 p., Bibliothèque de Genève

Sermon sur ces Paroles de la
 1^{re} Ep. de S^t Paul à Tim. C. 6.
 v. 6.
 Or la piété avec le contentement
 d'esprit est un grand gain.

M. F. La vie des hommes est un trafic
 continu. C'est nous les uns après
 les autres depuis le sceptre jusqu'à la
 houlette. Considérez tous les desseins
 qu'ils forment, toutes les professions à
 quoi ils s'emploient, toutes les occupations
 différentes qu'ils se donnent, vous verrez
 qu'à le bien prendre ce sont tout autant
 de Marchands qui ne cherchent qu'à gagner,
 qui ne font rien, qui n'entreprennent rien,
 qui ne donnent rien que dans cette vie.

Il est vrai que les uns se proposent
 un gain, les autres un autre, que les
 uns vont au gain par une voie, et
 les autres par une autre.

Figure 2. Ms Compagnie des Pasteurs 54, pièce 4, 40 p., Bibliothèque de Genève

De ces fantômes de dévots; elle a son
 siège dans le Cœur, elle est en creux dans
 tous ses mouvemens, pure dans toutes ses
 veues. Elle ne fait point parade de son
 roles, elle n'en outre point les dehors,
 vous la voyez toujours agir naturellement
 et sans affectation, et bien loin de se
 donner aux apparences de la dévotion,
 et de s'en servir pour de mauvais desseins,
 elle négligera plutôt ces apparences
 que de manquer aux principaux devoirs
 de la morale de la Religion. En un
 mot elle n'est qu'une que d'une parfaite
 pureté de cœur, et d'une probité constante
 de la vie.

30. Si l'hypocrite trompe les autres, il ne se trompe pas en même
 temps lui-même; mais il y a une sorte de gens qui croient avoir beau-
 coup de fruit et qui n'en ont pourtant que une vaine ombre; ce sont
 ceux qui ont ce qu'on peut appeler une dévotion de tems et de
 sermens. Ils prient d. avec ardeur, ils chantent les louanges avec zèle,
 ils croient les predication avec des émotions extraordinaires, vous
 les voyez fondre en larmes quand on leur parle des maux de
 l'Eglise, vous les voyez extrêmement touchés lorsqu'il y a
 quelque chose de vif et de patétique dans un sermon.

Figure 3. Ms Compagnie des Pasteurs 54, pièce 1, p. X, Bibliothèque de Genève

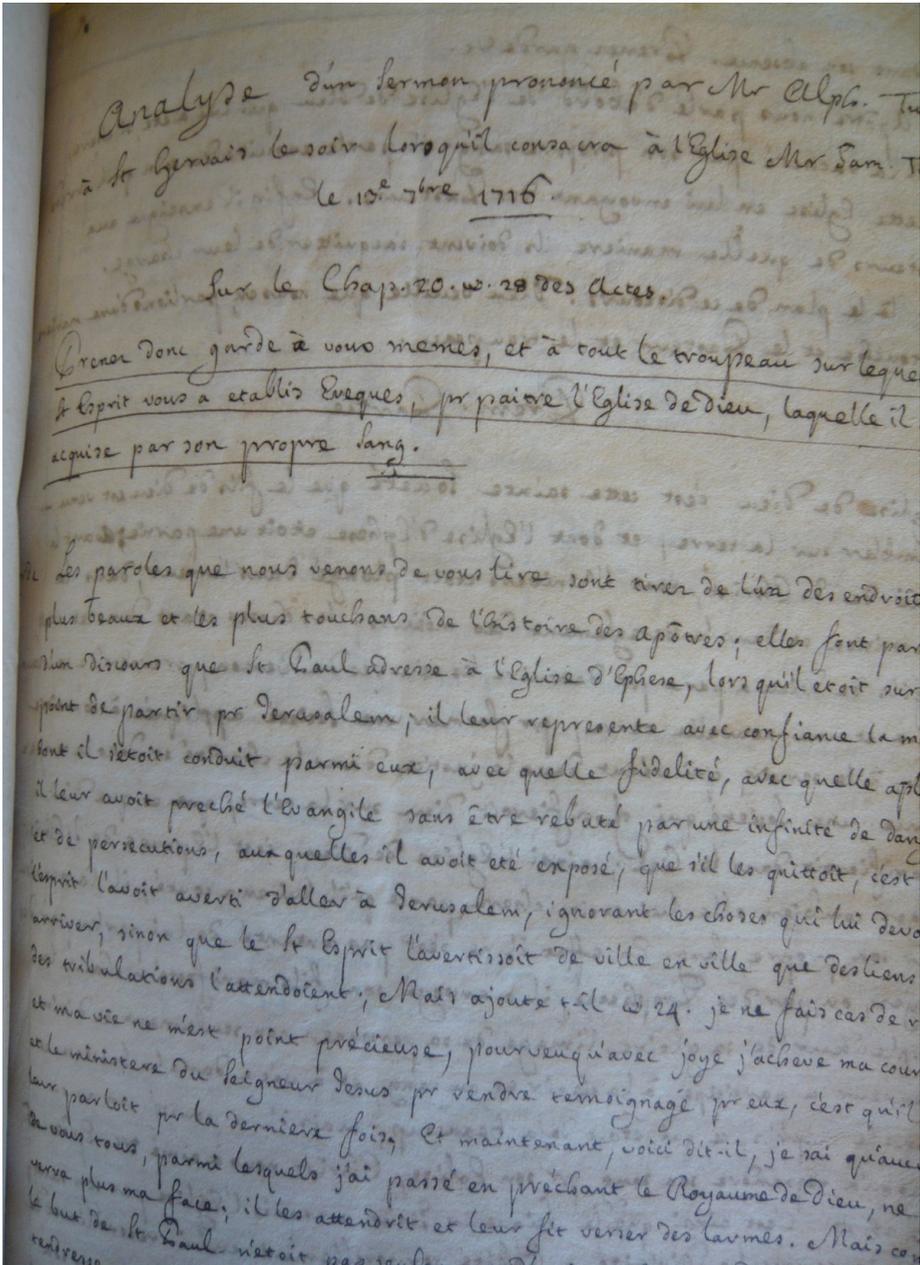


Figure 4. Ms Compagnie des Pasteurs 54, pièce 7, 11 p., Bibliothèque de Genève

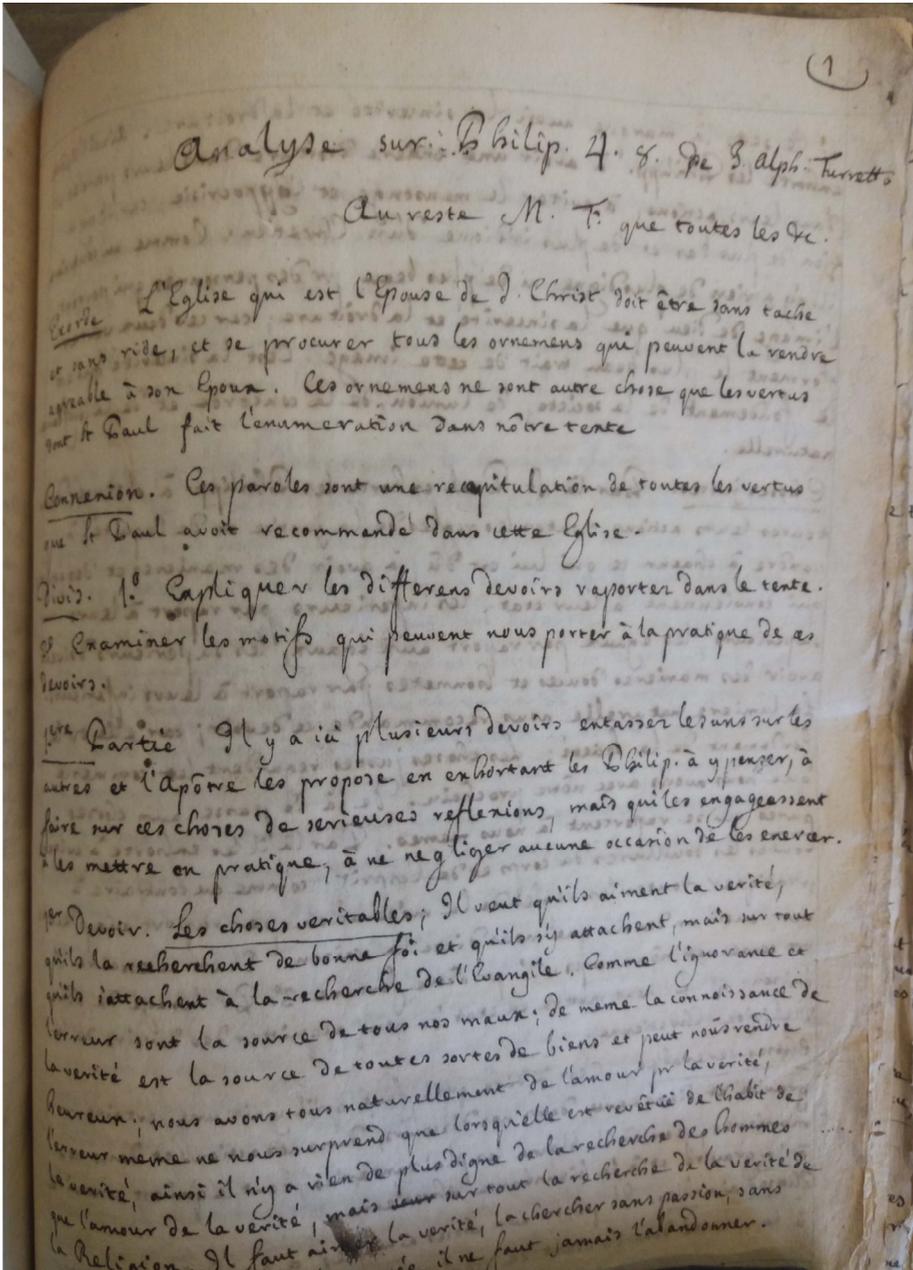
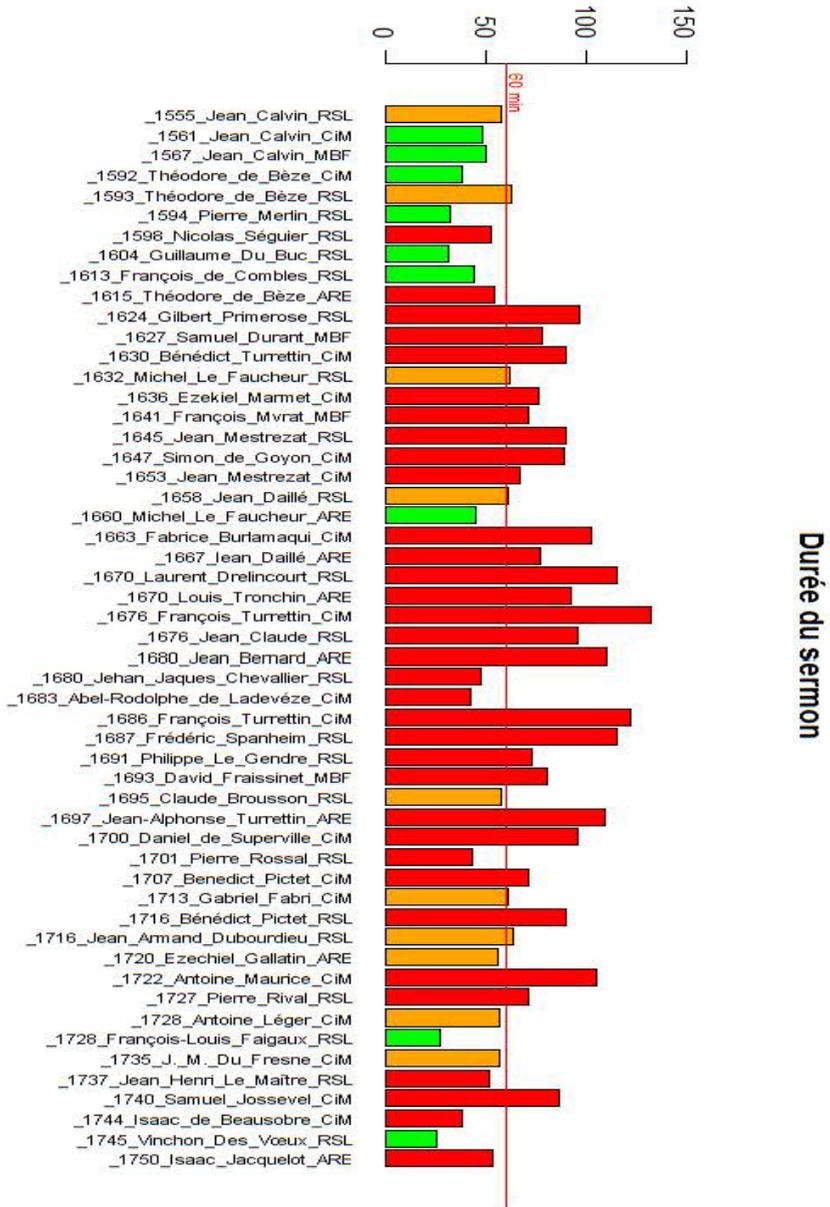


Figure 5. Ms Compagnie des Pasteurs 54, pièce 9, 6 p., Bibliothèque de Genève



Graphique (1)

donne et souhaitable par tous les fideles. Voy femme
et par ce que
ne sera il le poignage à nosse loi devant le ciel
le bon dieu comme le fideil au royaume de nosse pere
au dieu de sa sainte pretention, et non face
quel q. l. non recevra au fait de vie pour vie
et par ce que
ne de la gloire
X^{he} 1655 Geneve 7^{he} 1656
L. p. 24 juillet 1692 Montpelier le 24 9. 1692
L. p. 17 juillet 1698.

dication 3^o. le loix, les fruits et l'effet de l'eau:

et prenant par bien garde de pres à tout.

Qu'il ludo l'uno et l'auto est l'auto indiquée par synecdoque: c'est à dire

Figure 8. Archives Tronchin 85, pièce 13 (détail), Bibliothèque de Genève

Matth. VI. 33.

Cherchez premièrement le royaume de Dieu, et la justice, et toutes ces choses vous seront
 données. *Ἔναρτε τὸ πρῶτον τὸ βασιλεῖον τοῦ Θεοῦ, καὶ τὴν δικαιοσύνην αὐτοῦ, καὶ ταῦτα ταῦτα*
 Au nom du Seigneur Amen!

X.

Et la foiblesse commune au genre humain & l'expérience fait voir tous les jours qu'il n'y a rien en la
 contenance parfaitement pur de soy, et le seroit mais un sentiment de l'immortalité de nostre ame
 à espérer un bon plus solide après cette vie, et à guir de mauvais peurs un plus à craindre, que
 souffrir ici bas: c'est le desir que sont fondées toutes les religions de la terre: mais il y a un
 dans le pit de l'homme, qu'on luy de peuplé se mettra en espal d'obtenir etc.

Un peu inutile le vain, et auo qu'on
 trop d'indignité, d'orgueil, et ingrat, et de l'effiance, et le respect de choses divines, et de celle qui sont
 de peuplé leur l'homme.

3^e point: c'est que le royaume de Dieu et la justice, en quoi consiste la recherche que nous avons
 en quel lieu le pays de l'homme, et d'autres choses, non seront données par de se.

Figure 9. Archives Tronchin 85, pièce 8, recto

S E R M O N
S U R L E
J U B I L É
D E L A
R E F O R M A T I O N

établie il y a deux-cens Ans, dans
les Eglises de la très-illustre & très-
puissante République de
B E R N E.

*Prononcé à GENÈVE, le 7. Janvier MDCCXXVIII.
Jour Solennel d'Actions de graces,*

Par

J E A N A L P H O N S E T U R R E T T I N
Pasteur & Professeur en Théologie & en
Histoire Ecclésiastique.



R003118053

A G E N E V E,
Chez F A B R I & B A R R I S T I E R L i b r a i r e s.
M D C C X X V I I I.
Digitized by Google

Figure 12. Page de titre de Turretini 1728



LA PRIÈRE
DE
DANIEL.
SERMON

Sur Daniel Chapitre IX.

Ÿ. 3. 4. 5. 6. 7. 8.

JE tournai mon visage vers le Seigneur Dieu, cherchant moyen de faire requête & supplication, avec jeûne, sac & cendre.

Et je priai l'Eternel mon Dieu, & je lui fis confession, & je dis; Helas! Seigneur, le Dieu Fort, le Grand, le Terrible, qui gardes l'Alliance & la gratuité à ceux qui l'aiment, & qui gardent tes Commandemens;

Nous avons péché, nous avons commis iniquité, nous avons fait de méchantes actions,

A

Figure 13. Page de titre de Maurice 1722